# Baije-Síudio

# Conditions générales de vente

Date de dernière mise à jour : 25/02/2023 Da Silva Catarina, entrepreneur individuel Baije Studio - N°siret : 91154771900011

Il est formellement interdit de reproduire, en tout ou partie, ce document. Ce document est adapté à l'activité de Baije Studio.



# Sommaire

Article 1. CHAMP D'APPLICATION

Article 2. CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

**Article 3. COMMANDES ET OBLIGATIONS** 

Article 4. DURÉE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

Article 5. TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Article 6. FOURNITURE DES PRESTATIONS

Article 7. DROIT DE RÉTRACTATION

Article 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

**Article 9.** GARANTIES

Article 10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Article 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Article 12. CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

Article 13. INEXÉCUTION

Article 14. CONFIDENTIALITE

Article 15. RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

Article 16. ÉVOLUTIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

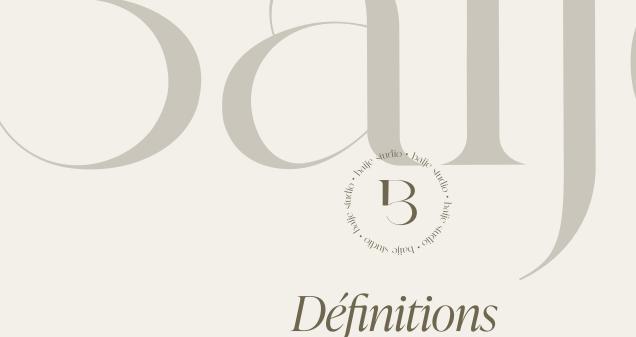
Article 17. RESPONSABILITÉ

Article 18. DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Article 19. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Article 20. LITIGES

Article 21. INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES



Dans les présentes CGV, les termes suivants, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel et dont la première lettre figure en majuscule auront la signification suivante :

Le **« Vendeur »** désigne Da Silva Catarina, entrepreneur individuel ; directrice artistique et graphiste minimaliste ;  $N^*$ siret : 91154771900011 ; 27510 Pressagny-l'Orgueilleux , France

Le **« Service »** ou la **« Prestation »** désigne toutes les prestations de créations graphiques, de services assimilés à la création en design et à la recherche en tendance disponibles à la Commande.

Le **« Produit »** désigne toutes les ventes de produits digitaux ou physiques disponibles à la Commande sur le Site

Le **« Site »** désigne le site internet accessible à partir du lien URL https://baijestudio. fr ou .com et l'ensemble des sites édités par Baije Studio pour présenter et vendre ses produits

La « **Commande** » ou « **Devis** » ou « **Contrat** » désigne toute vente d'un Service ou Produit par le Vendeur au Client.

Le **« Client »** désigne : l'acheteur professionnel, à savoir qu'est considérée comme professionnelle « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. » et l'acheteur particulier, à savoir qu'est considéré comme particulier « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité ou tout personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

Les **« Conditions Générales de Vente »** ou **« CGV »** désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre le Vendeur et ses Clients

## Article 1. Champ d'application

- **1.1 Objet.** Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Services/Produits proposés par le Vendeur aux Clients.
- 1.2 Accès aux CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur demande au Vendeur ainsi que sur le Site, et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation
- 1.3 Acceptation des CGV. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du Contrat ou Commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire

Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part du Vendeur, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins. Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit au Service. En tout état de cause, le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement sélectionné lors de la validation de la Commande.

**1.4. Portée des CGV.** Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment.

Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. Le Vendeur se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande. Le fait pour le Vendeur, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

# Article 2. Caractéristiques des services / produits

**2.1. Présentation.** Le Vendeur propose à la vente au Client les Services et Produits suivants :

Le Service de *Création d'identité* visuelle permet au Client de retravailler ou créer son identité visuelle. Grâce à ce Service, le Client aura une image de marque complète et un guide pour s'en servir en toute autonomie. Le Service de *Création d'identité* visuelle comprend :

- Un espace Notion sur lequel sera centraliser tous les échanges avec le Client et le partage des fichiers
- Un brief suite aux réponses du client au questionnaire de prise de contact
- Une veille sur le secteur d'activité du Client
- Une Direction artistique (à travers un moodboard)
- Une palette de couleurs
- Une combinaison de typographies
- La création d'un logo principal et ses déclinaisons (logo secondaire + pictogramme)
- Des éléments graphiques supplémentaires tels qu'un motif ou texture (facultatif)
- Des recherches créatives, avec, à l'issue, une proposition de deux concepts distincts
- 3 allers/retours possibles de modification d'une des deux propositions
- Des mockups (visuels de mise en situation qui

- permettent au client de se projeter)
- Une dizaine de photos libres de droits (correspondant à l'univers de l'entreprise/ marque)
- Un Brandboard (résumé sur une seule page de l'identité visuelle)
- Un Guide de marque (dossier d'une vingtaine de pages, avec une présentation de l'entreprise/marque ainsi que la charte graphique: document de référence synthétisant l'ensemble des règles qui dictent l'utilisation de l'identité visuelle)
- Un pack «fin de projet» avec les liens pour accéder au Drive comportant tous les livrables

Le Service de Création de supports de communication permet au Client de se faire connaître et de renforcer son image de marque. Grâce à ce Service, le Client aura donc la possibilité de transmettre un message et/ou communiquer des informations auprès de sa cible sans qu'elle ait besoin de le lui demander. Cela va également affirmer son identité visuelle et le faire gagner en crédibilité. Le Client doit néanmoins avoir une identité visuelle déjà travaillée et cohérente. A défaut, le Vendeur pourra refuser toute Commande.

On retrouvera dans ce service la réalisation de :

- Flyer
- Carte de visite
- Brochure
- Affiche
- Carte de remerciement
- Menu
- Grille Tarifaire
- Carte de fidélité
- Carte cadeau
- Planning/Calendrier
- Stickers
- Plaquette commerciale
- Packaging
- Étiquette
- Signature e-mail
- Book/Portfolio

(liste non exhaustive)

Le Service de *Création de Papeterie* permet au Client d'annoncer un évènement.

Grâce à ce Service, le Client aura de la papeterie originale et surmesure. On retrouvera dans ce service la réalisation de :

Papeterie pour un mariage (save the date, faire-part, menu, marque-place, numéro de table, programme mariage, plan de table, etc.)

Invitations / carte de vœux (pour d'autres événements tels que : anniversaire, fête religieuse, etc.) Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être complétée et mise à jour par le Vendeur.

Les *Produits digitaux* disponibles sur le Site sont conçus pour l'organisation faciliter l'entreprise du Client. Produits incluent notamment des templates pour l'application Notion, des designs de devis et de factures, ainsi que des modèles de dossiers et guides pour présenter de manière professionnelle son entreprise et ses services à ses clients, sur Canva et Indesign. Ces outils ont été soigneusement élaborés afin d'offrir des ressources pratiques et esthétiques, facilitant ainsi la gestion et la présentation de l'activité entrepreneuriale du Client.

Le Vendeur propose également produits numériques destinés à mettre en valeur le travail et les projets du Client. Parmi ceux-ci, des packs de mockups, des photographies et d'autres éléments visuels sont disponibles. Ces ressources sont soigneusement réalisées pour l'aider à créer des présentations professionnelles. à illustrer ses réalisations de manière percutante et à renforcer l'impact visuel de son travail auprès de son public.

Découvrez également produits une collection de numériques conçus pour ajouter une touche esthétique à l'environnement du Client. Parmi ces articles, des affiches et des posters qui peuvent être utilisés pour décorer son espace intérieur. Ces éléments ont été créés avec une attention particulière à l'esthétique, offrant ainsi des options variées pour personnaliser son espace selon ses préférences.

Le Vendeur s'engage à fournir des produits de haute qualité, accompagnés d'instructions claires pour leur utilisation. Les caractéristiques spécifiques de chaque produit sont détaillées sur le Site. Le Vendeur encourage à consulter ces informations avant tout achat afin d'assurer le Client que le produit répond à ses besoins spécifiques.

Le Vendeur se réserve le droit d'apporter des mises à jour à ses produits existants et de proposer de nouveaux produits au fil du temps. Ces mises à jour et ajouts visent à améliorer constamment son offre et à fournir au Client des solutions toujours plus adaptées à ses besoins.

En apprenant à acquérir ces produits numériques, le Client accepte les caractéristiques spécifiques de chaque produit telles qu'indiquées sur le Site au moment de l'achat.

- **2.2. Langue.** Le Service/Produit est fourni par le Vendeur en langue française.
- 2.3. Information sur les Services/Produits. Les Services régis par les CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause.
- **2.4. Version et mise à jour.** Le Service / Produit souscrit par le Client est fourni dans sa version à jour à la date d'achat. Les mises à jour ne sont pas incluses dans le prix du Service / Produit.
- 2.5. Entretien téléphonique. Un appel est possible entre le Vendeur et le Client s'il le souhaite, avant toute souscription d'un Service. Toute fixation d'un rendez-vous téléphonique oblige le Client à l'honorer. Dans le cas où ce dernier ne se présenterait pas à un rendez-vous fixé, le Vendeur se réserve le droit de ne pas accepter la prise d'un nouveau rendez-vous.

# Article 3. Commandes et obligations

- 3.1. Commande sur Devis.
  Pour les Services donnant lieu
  à l'établissement d'un Devis
  préalable, la Vente ne sera
  considérée comme définitive
  qu'après:
- L'établissement d'un Devis par le Vendeur. Les Devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée d'un mois.
- Un créneau de réservation pour la réalisation des prestations, convenu en amont, entre le Vendeur et le Client
- La validation du Devis via la plateforme XodoSign (anciennement Eversign) et le versement de l'acompte, par le Client
- 3.2 Devis avec acompte. La Commande sur Devis n'est considérée comme définitive par le Vendeur qu'après le versement d'un acompte de 50 % du montant total de la commande. Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit le Vendeur contre toute fausse identité.

Le Client ne pourra tenir responsable le Vendeur d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Service.

En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. A défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée.

3.3 Obligation de paiement. Toute Commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de tout Service commandé. Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est plus modifiable.

En cas d'annulation de la Commande par le Client pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, l'acompte déjà versé, tel que défini aux présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. En effet, suite à la réception de l'acompte, un créneau à été réservé pour réaliser le projet en question. Lors de l'annulation, il s'agit donc d'une réservation perdue qui aurait pu être destinée à un autre projet.

Si l'annulation de la Commande intervient après l'envoi des propositions de concepts d'identité visuelle par Vendeur, 50% du montant total restant dû du Service seront de plein droit acquis au Vendeur dans les conditions prévues aux présentes CGV. En effet, des heures de travail ont été effectuées et doivent être rémunérées

Sur le Site, la vente n'est définitive qu'après, d'une part, l'envoi au Client de la confirmation de prise en compte de sa Commande par le Vendeur par e-mail et

comportant le détail de la Commande, et, d'autre part, après paiement par le Client de l'intégralité des sommes dues au Vendeur correspondant à sa Commande. A ce stade, la Commande ne pourra plus être modifiable; et elle ne pourra être annulée en dehors du cas de force majeure.

3.4 Obligations du Vendeur. Le Vendeur s'engage à délivrer manière les Services de professionnelle avec tout le soin requis, et à se conformer aux normes, standards et règles de l'art applicables pour le type de Service effectué. Il doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des missions qui lui sont confiées. Le Vendeur s'engage à livrer un résultat conforme à la destination du Service convenue entre les Parties, en faisant preuve de diligence, suivant les règles de l'art et les normes de sa profession.

Le Vendeur est tenu d'une obligation de conseil, de renseignement et de mise en garde du Client durant toute l'exécution du Contrat. En outre, le Vendeur s'engage à veiller au respect de ses obligations, légales, réglementaires et contractuelles, à l'égard de la clientèle et des tiers.

3.5 Obligation du Client. Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur et notamment en lui communiquant tous les documents et informations utiles et en l'informant en amont de toutes les difficultés susceptibles d'en impacter la bonne exécution, dont il aurait connaissance. À ce titre, le Client devra fournir au Vendeur qui le demande, tout renseignement lui permettant d'avoir, notamment, une bonne connaissance de ses besoins et de l'utilité que le Service présente pour lui.

Le Client s'engage à :

- Être respectueux avec le Vendeur;
- Communiquer un maximum sur ses besoins, ses attentes

Le Client s'engage à payer le prix du Service pour un montant et dans les délais prévus par le présent Contrat.

À défaut pour le Client de pouvoir fournir les informations en temps utile et de collaborer avec le Vendeur, ce dernier se réserve le droit d'informer par écrit le Client que les délais et échéances convenues pour la réalisation du Service ne pourront être respectés.

## 3.6 Obligations de coopération.

Les Partie s'engagent à : (i) se tenir régulièrement informées de l'avancement de l'exécution du Contrat ; et (ii) prévenir immédiatement l'autre Partie de tout événement de nature à compromettre ou perturber l'exécution du Contrat.

Au titre de leur obligation de coopération, les Parties s'engagent notamment à : (i) fournir en temps utile à l'autre Parties les documents et informations nécessaires à l'exécution des obligations de cette dernière ; et (ii) désigner un interlocuteur unique en charge du suivi de l'exécution du Contrat et de la coordination entre les Parties ; et (iii) Assurer la stabilité

et la disponibilité des éléments nécessaires à l'exécution du Contrat.

Le Vendeur s'engage à mettre en place un suivi du Service avec le Client, organisé selon les modalités suivantes : via l'espace Notion.

Dans tous les cas, toutes les validations finales du Client devront être faites sur l'espace Notion ou par e-mail

Aucune décision ou remarque émise à l'occasion de ce suivi ne pourra entraîner une modification des termes du présent Contrat ou de ses Annexes, sauf à faire l'objet d'un avenant écrit et signé par chacune des Parties

# Article 4. Durée du contrat et modalites de resiliation

4.1 Durée du Contrat. Le Service est fourni au Client jusqu'à complète réalisation des Prestations et entre en vigueur à compter de la signature du Devis et des présentes CGV. La Prestation ne débutera qu'à compter de la date fixée par e-mail et disponible sur l'espace Notion. En conséquence, chacune des Parties pourra y mettre fin conformément aux modalités de résiliation présent Contrat.

#### 4.2 Modalités de résiliation 4.2.1 Résiliation pour imprévision. La résiliation pour l'impossibilité de l'exécution d'une obligation devenue excessivement onéreuse ne pourra, nonobstant l'article 4.2.4 pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, intervenir que cinq jours après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

4.2.2 Résiliation pour inexécution. La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant l'article 4.2.4 figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre

Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, cinq jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

- 4.2.3 Résiliation pour force majeure. Il est convenu expressément que les Parties peuvent résoudre de plein droit le présent Contrat pour cause de force majeure, sans sommation, ni formalité
- Résiliation pour 4.2.4 manquement d'une partie à ses obligations. En cas de nonrespect par l'une ou l'autre des parties des obligations visées au présent Contrat, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution manquement partie à ses obligations aura lieu de plein droit, la mise en demeure résultant du seul fait de l'inexécution de l'obligation, sans sommation, ni exécution de formalités.
- 4.2.5 Résiliation pour convenance. En cas de résiliation du Contrat à durée déterminée, pour quelque raison que ce soit, le Client est tenu de payer l'intégralité du Service. Si le Client acquitte la somme initiale par versements, il doit acquitter chacun des versements, et ce, malgré la résiliation.
- 4.2.6 Dispositions communes aux cas de Résiliation. Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes du présent Contrat, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

En cas de suspension ou résiliation anticipée du Contrat, tous les livrables ainsi que les pistes créatives échangés entre les Parties depuis la conclusion du Contrat et jusqu'à sa résiliation, resteront la propriété du Vendeur.

En tout état de cause, la Partie

lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

# Article 5. Tarifs et conditions de paiement

**5.1 Tarifs applicables.** Le Service "création d'identité visuelle" souscrit et délivré par le Vendeur est sur-mesure, le tarif varie donc en fonction de la charge de travail.

Pour les supports de communication et la papeterie, les renseignements et tarifs figurant sur la plaquette du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Un acompte correspondant à 50% du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la signature du devis par le Client. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies ciaprès, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes: par virement bancaire.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés qu'après comme définitifs effectif encaissement des sommes dues par le Vendeur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité du devis. Le Vendeur se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment, le prix s'appliquant au Client étant celui inscrit au devis.

Ainsi, une fois le devis signé et l'acompte encaissé, le créneau pour réaliser la prestation convenu entre le Client et le Vendeur sera validé. Plus le client prend le temps de soumettre son accord, plus il y a de chance que ce créneau soit réservé pour un autre projet.

Ces prix sont nets, TVA non applicable selon l'article 293-B du code général des impôts.

En ce qui concerne les Produits, les prix sont indiqués sur le Site. Le montant total HT et TTC de la Commande est renseigné dans la confirmation de Commande envoyée par le Vendeur.

- **5.2 Autres frais.** Les frais d'achat de la licence de typographie éventuellement nécessaires à la réalisation du Service et ne relevant pas des prestations du Vendeur ne sont pas compris dans les prix indiqués dans le Devis.
- 5.3 Offres spéciales et bons de réduction. Le Vendeur se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur ses Services/Produits et de réviser ses offres et tarifs à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la Commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa Commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.
- 5.4. Incident de paiement paiements **Fraude.** Les effectués par le Client ne considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance du Service en cas de refus de paiement de la part des organismes officiellement accrédités en cas de non-paiement. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.
- 5.5. Défaut ou retard de paiement. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel. En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'applica-

-tion d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

**5.6. Facturation.** Un justificatif de règlement d'acompte est envoyé au Client lorsque le virement est reçu. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services /Produits commandés ou à chaque étape de réalisation du Service en fonction du Service commandé.

Les factures émises par le Vendeur devront comporter l'ensemble des mentions légalement requises, et : (i) une référence au Contrat et à son objet ; et (ii) le détail des Services facturées ; et (iii) les numéros de SIRET du Client et du Vendeur si le Client est un professionnel.

# Article 6. Fourniture des prestations

### 6.1 Livraison de la Prestation

Le délai de réalisation de la commande est défini dans le devis validé par le Client. Ce délai est susceptible d'être prolongé selon la réactivité du Client lors des modifications et validation lui incombant. Dans le cas où le délai n'est pas précisé sur le devis, le délai maximum de réalisation par le Vendeur, de la commande passée par un Client, est fixé à trois mois. Le Client s'engage à formuler ses demandes de modification de façon claire et explicite (sur l'espace Notion ou par e-mail) le plus rapidement possible. Il est convenu entre les deux parties que la prise en considération de demandes modification faites d'autres moyens, normalement oralement, est laissée à la convenance du Vendeur

Tout projet est considéré comme validé si aucun retour ou demande de modification n'a été demandé par le client dans les 15 jours ouvrés suivant la dernière relance du Vendeur. Dans le cas d'une maquette n'ayant reçu aucun retour du

Client, le Vendeur se donne le droit d'effectuer les choix et les modifications les plus adéquates afin de poursuivre et finaliser la commande.

La Commande sera délivrée via la plateforme Notion et via le Drive remis au Client à la fin de la réalisation des Prestations. La date d'envoi des fichiers est celle des accusés de réception électronique et informatique.

Le Client s'engage à conserver les livrables et de les dupliquer dans un délai raisonnable à l'issue de la livraison des Prestations car le Vendeur sera amené à les supprimer de son Drive. Le Vendeur ne pourra donc être tenu responsable en cas de perte d'un livrable ou élément fournis au Client, après la livraison définitive des Prestations.

- **6.2 Refus de commande.** Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande et se réserve le droit de refuser un Client. Les critères pouvant le justifier sont :
- La charge de travail actuelle
- Non-respect des présentes CGV
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur
- Toute autre situation rendant la collaboration difficile pour le Vendeur

De la même façon, le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

## Article 7. Droit de rétractation

Le Client ayant passé commande auprès du Vendeur suite à la validation d'un devis ne peut bénéficier du droit de rétractation de 14 jours prévu par le Droit de la consommation. En effet, une fois le devis signé et l'acompte versé, le créneau est réservé. De plus, chaque projet est différent, les prestations étant personnalisées / sur-mesure, il n'est donc pas possible de bénéficier de ce droit de rétractation. De même, pour les produits numériques OU personnalisables, une fois le paiement effectué

pour l'acquisition de produits numériques OU personnalisables sur le Site, le processus de téléchargement du fichier est automatiquement déclenché. Cette action est considérée comme l'initiation de l'exécution du contrat, et le Client reconnaît et accepte expressément que cette initiation rend inapplicable le droit de rétractation.

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer de la compatibilité des fichiers avec son système informatique avant tout achat. Toute réclamation concernant des problèmes de compatibilité doit être signalée dans les plus brefs délais après l'achat.

En cas de problème technique ou de non-conformité du fichier téléchargé, le Client est invité à contacter le Vendeur dans les délais spécifiés dans la section dédiée des CGV afin d'obtenir une assistance appropriée.

## Article 8. Conditions d'accès au service

8.1. Accès au Service. Le Vendeur fournira au Client le lien de l'espace Notion lui permettant d'accéder au Service au plus tard dans un délai de dix iours à compter de la date et de l'heure auxquelles le Client a versé l'acompte de sa Commande, sous réserve de l'acceptation du paiement par sa banque. Il est donc primordial de fournir une adresse électronique valide. Le Client est invité à contacter le Vendeur par e-mail à : contact@ baijestudio.fr s'il n'a pas reçu ou s'il a égaré le mail d'accès à l'espace Notion afin que celui-ci lui soit communiqué à nouveau.

8.2. Caractère individuel et personnel de l'espace. Tout espace fourni par le Vendeur au Client est strictement personnel, confidentiel individuel. intransmissible. Le Client s'engage à ne souscrire Service qu'à des fins exclusivement personnelles et déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers tout ou partie des Services et notamment le contenu des Services ou tout autre produit

recu dans le cadre de sa Commande. Le Client respecterait pas cet engagement s'expose à des poursuites. Le Client répondra de toute utilisation non autorisée, frauduleuse ou abusive de son espace et informera sans délai le Vendeur de la perte ou du vol de ce dernier. En cas de violation avérée des conditions d'accès à son espace, le Vendeur se réserve le droit de suspendre l'accès au Service. sans indemnité, préavis, ni information préalable.

- 8.3. Nombre d'accès. Sauf particulières conditions prévoyant des accès plus étendus, la souscription d'un Service ou l'achat d'un produit numérique par un Client ne comprend des droits d'accès que pour une seule personne, et ce quels que soient le nombre de collaborateurs ou d'établissements du Client. Si le Client souhaite que plusieurs de ses employés, collaborateurs, partenaires ou toute autre personne puissent accéder au Service, il devra demander l'autorisation écrite du Vendeur.
- 8.4. Maintenance Le Service peut faire l'objet d'opérations de maintenance et le Vendeur réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Service afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour)ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.
- 8.5. Responsabilité contractuelle. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès continu et de qualité au Service, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. Notamment, le Vendeur ne peut être tenu responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait l'accès au Service.
- **8.6. Utilisation de bonne foi - Sites tiers.** Tout Espace auquel a éventuellement accès le Client

dans le cadre d'un Service, y compris sur les réseaux sociaux et groupes, doit être utilisé de bonne foi. Le Client s'interdit tout propos diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant, obscène, etc. et de toute publication dénigrante de nature à porter atteinte aux droits du Vendeur, des autres Utilisateurs, des tiers ou contraire à la loi.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie du Service, des espaces de contribution et groupes ou de limiter les droits d'accès aux espaces de contribution et groupes, unilatéralement et sans notification préalable à tout Client ne respectant pas les CGV, les éventuelles conditions d'utilisation de l'Espace, du Service et/ou de tous sites, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service ou plus généralement, toute obligation légale ou réglementaire.

Le Client s'engage à s'informer des conditions d'utilisation de tous sites, réseaux sociaux, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service et à s'y conformer.

Le Vendeur n'exerce aucun contrôle sur ces conditions et décline toute responsabilité en cas de bannissement ou de litige du Client avec ces sites tiers.

## Article 9. Garanties

**9.1 Généralités.** Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, le Vendeur n'est tenu à aucune obligation de résultat et ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, et ce, y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance au résultat, à la pérennité des Services fournies qui sont soumis à un aléa.

Le prix du ou des Services ne comprend en aucun cas les frais à engager par le Client dans le cadre de ses activités pour atteindre ses objectifs et tout autre montant de frais.

Les éventuels objectifs, témoignages de réussite ou exemples présentés par le Vendeur sur son Site ou dans le cadre des Services supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble technique et outils éventuellement fournis dans le cadre des Services et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. Le Vendeur ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires et ces références ne sont utilisées qu'à titre d'exemple.

## 9.2 Garanties relatives aux Dessins et Modèles.

**9.2.1 Licence**. Le Vendeur n'a consenti aucune licence ou autre engagement au profit de tiers, relativement aux Dessins et modèles cédés ;

9.2.2 Violation des droits d'autres Dessins et Modèles. Qu'à sa connaissance, l'exploitation des Dessins et Modèles par le Client, ne viole ni ne contrefait aucun autre dessin ou modèle déposé ou autre droit protégé d'un tiers;

9.2.3 Information. Le Vendeur déclare et garantit au Client qu'il lui a fourni toutes les informations en sa possession, raisonnablement demandées par le Client et qu'il n'a omis de divulguer à celui-ci aucun élément qui pourrait affecter défavorablement et substantiellement les Dessins et modèle cédés et/ou leur exploitation par le Client;

9.2.4 Impression. Le client accepte sans réserve de dégager toutes responsabilités le Vendeur de tout aléa de production (délais, nonconformité. qualité...). Les moyens de visualisation des maquettes avant leur départ en impression étant nombreux et ne répondant pas aux mêmes normes, le Vendeur ne pourra pas être tenu responsable des éventuelles différences entre une visualisation informatique et le résultat final des produits. La restitution des couleurs ne pourra pas être garantie à l'identique entre l'outil informatique du Vendeur et la chaîne de fabrication des imprimeurs. Les couleurs visibles sur un écran (quel qu'il soit) ne sont pas contractuelles et ne seront en

aucun cas celles restituées sur les différents supports proposés (il en est de même pour les impressions réalisées sur une imprimante.)

# Article 10. Protection des données personnelles

Le Vendeur respecte la vie privée de ses Clients. Il s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration du Service, la fourniture de ces derniers, la prospection commerciale, la gestion des Commandes, des contrats et des litiges soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

données à caractère Les. personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant délais aux de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Conformément à Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le Client est informé et accepte que le Service peut comporter des dispositifs techniques qui permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont

susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anticontrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou nonconforme du Site.

Toute demande d'exercice peut être adressée par mail à l'adresse : contact@baijestudio. fr Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par le Vendeur.

# Article 11. Propriété intellectuelle

Le Client se doit d'être titulaire droits de propriété intellectuelle nécessaires portant sur l'ensemble des éléments transmis au Vendeur pour la bonne réalisation des Prestations. La recherche d'antériorité des noms et des créations est à la charge du Client et sont du ressort de sa responsabilité.

Le Vendeur est l'auteur et le propriétaire des œuvres originales, dessins et modèles réalisés à l'occasion des Services (ci-après désignés les « Dessins et Modèles »). Le Vendeur cède ses droits sur les Dessins et Modèles au Client dans les conditions ci-après citées.

Cession des Dessins et Modèles. La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive du Vendeur tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le Client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, le Client deviendra propriétaire de fait de la production et des

droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par le Vendeur dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété du Vendeur, seul le produit fini sous une forme exploitable par des professionnels du secteur concerné sera adressé au client. À défaut d'une telle mention et si le Client désire avoir les sources des documents, une compensation financière pourra être demandée par le Vendeur.

11.2 Limitation de la cession et interdiction d'utilisation. Toutes les idées / maquettes / propositions non retenues par le Client au cours de la réalisation de la Prestation appartiennent au Vendeur. Le Vendeur sera donc libre de les utiliser ou d'utiliser ces idées pour de futurs projets avec d'autres Clients.

Les différents livrables relatifs à la Commande ne feront l'objet de la cession au Client qu'après règlement définitif et effectif de la totalité du prix de la Commande.

A défaut de paiement effectif des sommes dues, tous les livrables déjà présentés au Client resteront la propriété du Vendeur

Au titre du droit moral, le Client s'engage à veiller au respect de l'œuvre et à ne pas, en conséquence, la dénaturer dans le cadre de l'exercice des droits qui lui sont cédés. De manière générale, le Client s'engage à assurer, à ses frais, une exploitation des œuvres, conforme aux usages de la profession.

Le Vendeur reste l'unique propriétaire de manière perpétuelle, inaliénable et incessible du droit moral de ses créations.

Le Vendeur reste propriétaire de l'intégralité des créations tant que la Prestation n'est pas entièrement réglée. Toute utilisation des œuvres originales, produites par le Client et sortant du cadre initialement prévu dans le devis est interdite; sauf autorisation expresse et écrite du Vendeur.

# Article 12. Cas de force majeure ou fortuit

L'exécution des obligations du Vendeur aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie du Service. Dans ce cas, le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à remboursement. Si l'empêchement définitif est partiel, seul un remboursement partiel sera accordé.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne peuvent invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive: les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au Vendeur, les désastres naturels. les incendies. l'interruption télécommunications, des épidémies les pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par le Client dans l'accès au Site et/ou au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, le Vendeur ne saurait être tenu responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconque, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

## Article 13. Inexécution

En cas de défaut de la part du Client à remplir les obligations résultant de la présente entente et spécialement de payer à échéance les frais applicables aux Services obtenus, les obligations du Vendeur seront suspendues. Les Services pourront reprendre conformément aux termes de la présente entente au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts.

## Article 14. Confidentialite

14.1. Au titre du Contrat. est une « Information Confidentielle » de l'une des Parties toute information appartenant à ladite Partie ou à un tiers, communiquée ou rendue disponible par, ou au nom de, ladite Partie (« Partie Divulgatrice ») à l'autre Partie (« Partie Réceptrice »), directement ou indirectement, qu'elle soit ou non formellement identifiée comme étant confidentielle, et notamment, sans que cela ne soit limitatif, les informations à caractère: commercial. économique. technique, financier, industriel, marketing, juridique; ainsi que le savoir-faire, la méthodologie, les idées, les inventions, les d'affaire; ainsi que secrets toute information obtenue directement ou indirectement, par la Partie Réceptrice par l'inspection, la révision l'analyse des documents qui lui ont été communiqués ou mis à sa disposition. L'Information Confidentielle peut être tangible ou intangible et peut être communiquée oralement, par écrit, par moyen ou sur support électronique, par observation visuelle ou par d'autres moyens et comprend également toutes copies, extraits et résumés.

**14.2.** N'est pas une « Information Confidentielle » une information pour laquelle la Partie Réceptrice peut démontrer : (i) qu'elle a été rendue publique avant la divulgation par la Partie Divulgatrice, sans faute, action,

omission ou intervention de la Partie Réceptrice ; ou (ii) qui devient publique ou est mise à la disposition du public après la divulgation de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice; ou (iii) qui étaient déjà dans la possession licite de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iv) est obtenue par la Partie Réceptrice d'un tiers qui se trouvait licitement en possession de ladite information et sans violation d'une obligation de confidentialité; ou (v) qui est développée indépendamment par la Partie Réceptrice, sans utilisation de ou référence à l'Information Confidentielle de la Partie Divulgatrice, sans violation du présent Contrat.

14.3. La Partie Réceptrice utilisera les Informations Confidentielles uniquement pour les finalités pour lesquelles elles ont été communiquées et s'interdit d'utiliser, divulguer à tout tiers, d'exploiter commercialement, dupliquer, copier, transmettre ou autrement diffuser ou permettre toute action de ce type, à tout moment avant ou après la fin du Contrat, sauf pour les besoins autorisés par ce Contrat. La Partie Réceptrice aura le droit divulguer l'Information Confidentielle de la Partie Divulgatrice : (i) à leurs assureurs et conseils juridiques ; et (ii) dans les hypothèses où la divulgation est une obligation imposée par un tribunal compétent, par une autorité gouvernementale ou régulatrice ou par la loi.

Partie Réceptrice **14.4.** La s'engage: (i) à traiter les Informations Confidentielles strictement comme confidentielle ; et (ii) à prendre des mesures raisonnables pour le garder secrètes et pour éviter toute divulgation, diffusion ou utilisation non-autorisée des Informations Confidentielles; et (iii) dans toutes les hypothèses, à prendre les mesures, et traiter les Informations Confidentielles de la Partie Divulgatrice, avec le même degré de soin que celles que la Partie Réceptrice utilise pour la protection de sa propre Information Confidentielle ; et (iv) à notifier promptement et par écrit la Partie Divulgatrice de toute utilisation non-autorisée.

divulgation, perte d'Information Confidentielle de la Partie Divulgatrice en violation du présent Contrat ou des procédures exigées au titre de celui-ci, la notification incluant le rappel des mesures prises ou envisagées par la Partie Réceptrice pour remédier à la situation.

Les obligations du présent article sont applicables pendant la durée du Contrat et survivront pour une période de cinq (5) ans après la résiliation ou l'expiration du Contrat.

# Article 15. Références client et communication

Référence-Client. Sauf interdiction expresse du Client, Client lorsque le adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies au Vendeur pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni, et le cas échéant, émet des commentaires ou publications concernant le Vendeur, auxquels sont rattachés sont identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise le Vendeur à exploiter ces contenus à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de communications à son personnel, de documents internes de prévisionnelle, qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. L'avis que le Client aura donné au Vendeur sur le Service pourra être exploité par le Vendeur dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle.

De même, toute Commande terminée peut faire l'objet d'une présentation par le Vendeur dans son portfolio ou sur tout autre support ou site internet destiné à promouvoir ou faire la publicité de ses Services. Le Vendeur se réserve le droit d'utiliser ses créations, imprimées ou web, à des fins promotionnelles.

Le Vendeur se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société Cliente ou pour le Client en tant que personne morale comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité du Vendeur devra être notifiée par le Client et négociée avant la signature du devis, puis mentionnée sur la facture.

15.2. Autorisation d'exploitation. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède au Vendeur la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, le Vendeur pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux le concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire en tant qu'avis. reconnaît Iе Client entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. Le Vendeur se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

# Article 16. Évolutions des conditions générales

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions de son exploitation, et des caractéristiques du Service. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV

apportées par le Vendeur ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client nonprofessionnel ou consommateur a subordonné son engagement. Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut. les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le Service soit pleinement exécuté.

## Article 17. Responsabilité

**17.1 Responsabilité des Clients.** Le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il

des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le

Client accepte expressément. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Services proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas le Vendeur à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client sauf garantie commerciale et particulière applicable au Service. Service ne saurait s'assimiler prestation à une médicale, psychologique, juridique financière. Il ne permet pas d'obtenir un diplôme reconnu par l'Etat, et il n'a jamais été proposé à ce titre par le Vendeur. Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer du Service dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa seule et unique responsabilité. Dans les espaces d'échange, le Client assume en tant qu'éditeur, la responsabilité de la communication au public des informations et la responsa-

-bilité éditoriale de toute sa communication, physique et en ligne et notamment mais non exclusivement de son ou ses sites, blogs, pages et comptes sur les réseaux sociaux. Le Client est le seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet au public.

17.2 Limitation de responsabilité.

Quel que soit le type de formule du Service sélectionné par le Client, la responsabilité du Vendeur est expressément limitée à l'indemnisation des prouvés dommages directs par le Client. En aucun cas, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, le Vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE DU SERVICE DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM POURRAIT ETRE AMENÉ A REGLER LE VENDEUR À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSE.

De la même manière, le Client se doit d'être titulaire des droits propriété intellectuelle nécessaires portant l'ensemble des éléments transmis au Vendeur pour la bonne réalisation des Prestations. La recherche d'antériorité des noms de marque par exemple et, plus globalement, de tous les éléments transmis est à la charge du Client et sont du ressort de sa responsabilité. Le Vendeur ne pourra donc être responsable,

en aucun cas, d'une violation des droits d'un tiers, résultant de ce que le Client lui aura transmis au préalable.

Enfin, le Vendeur ne pourra être tenu responsable des éventuelles fautes d'orthographes, de syntaxe ou autres fautes quelconque sur le nom de l'entreprise, son logo, ses supports de communication, papeterie. Des allers/retours sont réalisés entre le Vendeur et le Client avant de valider un livrable, le Client doit donc vérifier que tout est correct. Dans le cas contraire, et une fois la phase de création terminée, toute modification fera l'objet d'une facturation supplémentaire par le Vendeur.

## Article 18. Droit applicable et langue

présentes Conditions Les générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

l'une quelconque des présentes dispositions des Conditions Générales était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites Générales Conditions qui demeureront en vigueur entre le Vendeur et le Client.

## Article 19. Documents contractuels

Le présent Contrat et ses éventuelles annexes (devis, conditions particulières...) sont les seuls documents contractuels (ci-après les « Documents Contractuels »).

Les Documents Contractuels expriment l'intégralité de l'accord entre les Parties eu égard à leur objet. Ils remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes, contrats et accords préalables entre les Parties relatifs à l'objet du Contrat.

Aucune indication ni aucun document ne pourront être

réputés incorporés au présent Contrat et engendrer des obligations au titre de ce Contrat, s'ils n'ont pas fait l'objet d'un avenant agréé et signé par des représentants dûment habilités des deux Parties. Les Parties conviennent qu'aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés à l'une ou l'autre des Parties ne pourra s'intégrer au Contrat. Il en est de même, et sans que cette liste soit exhaustive, des conditions figurant sur les factures, des conditions énoncées dans les documents commerciaux et de toutes lettres. missives envoyées directement ou indirectement par l'une à l'autre des Parties.

## Article 20. Litiges

20.1. Résolution amiable. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites devront être adressé en priorité au Vendeur pour tenter de trouver une solution amiable.

20.2 Médiation. Conformément aux articles du code de la consommation I 611-1 suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès du Vendeur, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'ANM CONSOMMATION soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes (en précisant obligatoirement sus de ses propres coordonnées, votre numéro de téléphone et votre adresse mail) soit sur le site en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante : https:// www.anmconso.com. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'ANM Consommation par téléphone 01.58.64.00.05, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. Dans ce contexte, tout consommateur européen peut saisir la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage.

Le site internet suivant www. economie.gouv.fr/mediationconso comporte également toutes informations utiles en cas de litige transfrontalier.

20.3. Litige entre professionnels. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LE VENDEUR PORTANT SUR LE SERVICE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA VILLE DU SIÈGE DU VENDEUR NONOBSTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MÊME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

# Article 21. Informations précontractuelles

Le Client non professionnel reconnaîtavoireu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés;
- Le prix des Services et des frais annexes :
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Services commandés;
- Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,

- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre;
- Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- Les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.